



Fiche de vie scolaire

Prière de remplir toutes les rubriques avec le plus grand soin (en lettres capitales au stylo)

Année scolaire 2016/2017

Situation de l'élève :

Nom : Prénom : Sexe :
Date de naissance :/...../.....

Régime : DP Libre DP Surveillé(e) EXTERNE Libre EXTERNE Surveillé(e)

Classe : Langues : LV1 : LV2: OPTION(S):.....

Redoublant : oui non

Nom de l'assurance scolaire : N° d'assurance :

Nom et adresse du dernier établissement fréquenté :

Adresse personnelle de l'élève :

Téléphone portable de l'élève :

L'élève vit avec : son père sa mère les deux autres (à préciser)

Âges des frères et sœurs : Nombre d'enfants dans l'établissement :

Situation familiale :

Nom du 1^{er} responsable légal : Prénom :

Adresse :

Tél domicile :/...../...../...../..... (pour tout changement, merci de nous prévenir)

Tél portable :/...../...../...../.....

Tél professionnel :/...../...../...../.....

Mail :@.....

Marié(e) Séparé(e) Divorcé(e) Veuf / Veuve

Lien de parenté avec l'élève :

Profession :

Nom du 2nd responsable légal :

Prénom :

Adresse (seulement si elle est différente de la première) :

Tél domicile :/...../...../...../.....

Tél portable :/...../...../...../.....

Tél professionnel :/...../...../...../.....

Mail :@.....

Lien de parenté avec l'élève :

Profession :

Autorité parentale conjointe : Oui Non

Souhaitez-vous l'envoi de tout courrier concernant votre enfant en double ? : Oui Non

Date d'établissement du présent document :/...../.....

Signature de l'élève :

Signature du 1^{er} responsable légal :

Signature du 2nd responsable légal:

VIE SCOLAIRE

Fiche de formule – année scolaire 2016/2017

NOM :

Prénom :

Rappel du règlement intérieur

Aucune sortie n'est autorisée entre les cours. Les élèves restent obligatoirement en permanence.

Un élève qui quitterait l'établissement sans autorisation ferait l'objet d'une punition portée immédiatement à la connaissance des parents, et, en cas de récidive, d'une exclusion temporaire de l'établissement conformément aux textes en vigueur.

En cas de dispense temporaire d'E.P.S. (inférieure à un mois), la présence au collège sera obligatoire durant les heures d'E.P.S. correspondantes. Pour toute dispense supérieure à un jour, un certificat médical doit être présenté.

Tout changement concernant la famille en cours d'année (séparation, changement d'adresse, n° de téléphone, personne à prévenir) devra être signalé par écrit, accompagné du justificatif et transmis au secrétariat du Chef d'Etablissement obligatoirement.

ENTREES ET SORTIES DES ELEVES

FORMULE LIBRE

Externe :

- présence au collège : matin de la 1ère heure de cours à la dernière de cours
- après midi : de la 1ère heure de cours à la dernière heure de cours.

Demi-pensionnaire :

-présence au collège : de la 1ère heure de cours de la journée à la dernière heure de cours de la journée. **Aucune sortie ne sera accordée avant la prise de repas au collège.**

Je note que l'absence d'un professeur peut n'être signalée aux élèves que le jour même par voie d'affichage. Dans ce cas, je ne serai pas averti(e) à l'avance.

FORMULE SURVEILLEE

Externe : -présence au collège de 8h à 12h et de 14h à 17h

Demi-pensionnaire : -présence au collège de 8h à 17h

En formule surveillée, une sortie exceptionnelle ne peut être acceptée qu'après présentation et acceptation par la vie scolaire d'une demande écrite du responsable légal ou qu'après signature du registre des départs par l'une des personnes autorisées à récupérer l'enfant (voir tableau ci-après). Une sortie exceptionnelle ne sera admise qu'au moment des interclasses ou des récréations car les permanences ne doivent pas être perturbées par des départs inopinés.

La formule : **LIBRE** **SURVEILLEE**

(La formule peut être modifiée en cours d'année)

A....., le
Signature du responsable

Important : Toute personne qui ne serait pas inscrite sur cette liste ne peut récupérer l'enfant.

Liste des personnes autorisées à récupérer mon enfant :

Nom, prénom	Lien avec l'élève	Téléphone